



# CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois du mois de septembre à 20 heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni sous la présidence de Mme GASQ-BARES Geneviève, Maire.

PRESENTS : GASQ-BARES Geneviève, DOS SANTOS Carlos, JOURDE Philippe, CARRIE Alain, GIRBAL Gilles, VAYSSADE Daniel, ALAZARD Emilie, MORIN David, GOMEZ Patrick, MINISCLOU Jean-Paul, MOULIN Nathalie  
REPRESENTEES :

EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : ALAZARD Emilie

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal du 24 juin 2025
- 2 – Présentation du centre de secours
- 3 – Sécurisation de la route départementale n°947
- 4 – Transfert Section – commune
- 5 – Ecole de La Bastide
- 6 – Terrain de Salgues
- 7 – Site internet communal
- 8 – Questions diverses

\*\*\*\*\*

Madame le Maire soumet à approbation le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 juin 2025. Procès-verbal approuvé par les membres du Conseil Municipal.

\*\*\*\*\*

### **1. Présentation du centre de secours**

Madame le maire donne la parole à David Morin qui présente au Conseil Municipal le centre de secours de Saint Chély d'Aubrac. Il expose le fonctionnement du centre, ses problématiques et les enjeux pour l'avenir.

### **2. Sécurisation de la route départementale n°947 (traverse de Salgues)**

Madame le maire rappelle au conseil municipal que des travaux sont prévus par le Conseil Départemental sur la route départementale traversant Salgues. Elle expose la proposition de marquage du Conseil Départemental qui vise à mettre en valeur l'entrée du village. Le coût de ce marquage serait de 14500€, subventionné à 50%. Elle ajoute que les possibilités d'inciter les usagers à ralentir sont limitées car la pose d'un feu tricolore n'est pas envisageable, de même qu'un dos d'âne.

Se positionnent contre cette proposition en raison de son coût élevé : David Morin, Nathalie Moulin, Alain Carré, Emilie Alazard et Jean-Paul Minisclou, Carlos Dos Santos.

Sont pour : Geneviève Gasq-Barès et Philippe Jourde.

S'abstiennent : Gilles Girbal et Patrick Gomez.



# CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

### 3. Transfert section - commune

Madame le maire fait le point sur les travaux commencés au petit buron. A ce jour, l'isolation par l'extérieur est faite, ne reste que la pose des lauzes à réaliser.

Elle explique ensuite au Conseil Municipal que le petit buron et la parcelle l'entourant appartient à la section, de même que la parcelle entourant le grand buron, quand ce dernier appartient à la commune. Dans un souci de gestion simplifiée et de récupération de TVA (impossible pour les biens de section) lorsque des travaux sont engagés, elle propose au Conseil Municipal de transférer les burons et leur parcelle à la commune. Elle précise que la commission syndicale devra également d'exprimer sur le sujet.

Transfert approuvé à l'unanimité.

### 4. Ecole de La Bastide

Madame le maire rapporte au conseil qu'une rencontre s'est tenue en présence du maire de Saint Côme d'Olt, Matthieu Rouy (villages d'avenir), ainsi qu'un représentant d'Aveyron habitat, dans le but de trouver une solution pour réhabiliter l'ancienne école.

Aveyron Habitat doit faire une proposition de bail à réhabilitation en fonction des travaux nécessaires. Les deux communes mettraient à disposition le bâtiment à Aveyron Habitat, qui réaliserait les travaux et mettrait en location les logements par la suite.

### 5. Terrain de Salgues

Madame le maire rappelle que la signature pour l'achat du terrain de Salgues a eu lieu le 18 juillet dernier et que la commune est maintenant propriétaire du terrain. Elle propose de signer une convention d'occupation précaire avec l'agriculteur qui disposait jusque-là de cette parcelle. Celle-ci lui permettrait de continuer de disposer de la parcelle pour un tarif de 82.50€/hectare/an, et à la commune de récupérer la parcelle lorsqu'elle en aura besoin après un préavis de trois mois. La convention sera signée pour un an, renouvelable.

Alain Carrié rebondit et propose d'étudier sur la fin de mandat ce qu'il est possible de faire et les coûts pour viabiliser le terrain dans le but de créer un lotissement, pour pouvoir laisser une ébauche de projet aux membres du prochain Conseil Municipal.

### 6. Site internet

Madame le maire expose au Conseil Municipal que le site internet de la commune est vieillissant, et surtout que la maintenance de celui-ci est en rapport avec Agedi, que nous n'utilisons plus depuis 2023.

Delphine Godefroy présente ce que le SMICA propose en termes de site internet. Leur formule permet de dynamiser le site car plusieurs rubriques sont connectées directement à l'office de tourisme, mises à jour automatiquement. Par ailleurs, l'intérêt ici est de passer par le SMICA, comme pour les logiciels de gestion, ce qui permet une maintenance et un suivi facilités. Le coût de la création du site est de 500€ puis 500€/an pour la maintenance (contre 365€/an aujourd'hui).



# CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

### 7. Questions diverses

- Cimetière de Salgues

Madame le maire explique avoir pris contact avec la préfecture pour connaître la procédure à suivre pour pouvoir désaffecter l'ancien cimetière de Salgues, dont la translation a été effectuée en 1964.

- Dotation de Solidarité Communautaire

Madame le maire informe que la Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène a validé une majoration de l'enveloppe de la DSC 2025, ce qui représente 8264€ supplémentaires pour la commune de Condom d'Aubrac.

- Garage communal

Madame le maire présente les propositions d'extension du garage réalisées par l'architecte. Une réunion avec l'architecte se tiendra le 29/09/2025. Groupe de travail : Daniel Vayssade, Philippe Jourde, Patrick Gomez, Emilie Alazard, Alain Carrié.

- Rénovation énergétique des logements communaux

À la suite de l'audit énergétique réalisé par le SIEDA, madame le maire souhaite mettre en place un groupe de travail pour réfléchir aux travaux nécessaires dans les logements communaux. Se portent volontaires : Alain Carrié, Carlos Dos Santos, Gilles Girbal.

- Al Païs

Madame le maire informe que les enregistrements des personnes qui parlent occitan auront lieu le 17 octobre.

- Médaille

La remise des médailles de bronze pour Hervé Bessière et Thierry Maurin aura lieu le vendredi 3 octobre en présence de la préfète.

- Travaux burons

Madame le maire propose de former un groupe de travail pour la gestion et le suivi des travaux aux burons. Se portent volontaires : Patrick Gomez, Alain Carrié, Emilie Alazard, Gilles Girbal. Prochaine réunion le 4 novembre à 20h30.



# CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

- Spectacle

Madame le maire explique qu'un spectacle pour enfant devrait être programmé aux alentours de Noël, en partenariat avec Saint Chély.

- Santé mentale

Madame le maire informe qu'un temps d'information autour de la santé mentale se tiendra le 09/10/2025 à Argences en Aubrac.

La séance est levée à 23h30.

Procès-verbal arrêté le

Madame le maire  
Geneviève GASQ-BARES

La secrétaire de séance  
Emilie ALAZARD